

DECLARATION SNES-FSU / SNESUP-FSU BAREMES INTRA 2013

Cette année, nous constatons pour la première fois depuis longtemps une augmentation du nombre de demandeurs volontaires de mutations (ils seront 1825 sur les 2569 demandeurs). C'est sans doute à mettre au compte d'**une amélioration de la situation des postes dans l'académie** : nos collègues commencent à retrouver assez de confiance pour tenter une mobilité professionnelle choisie. Malheureusement pour eux, **même si le nombre de mesures de carte scolaire a sensiblement diminué passant à 231, exception faite de quelques disciplines, notamment celles de la voie technologique (éco gestion, STMS ...), le blocage massif d'au moins 600 supports pour accueillir les stagiaires 15 h et les M2 risque d'aboutir à un résultat aussi mauvais, voire plus mauvais que celui de l'an dernier.** Et ce, alors même que nous n'avons pas la certitude d'accueillir tous les stagiaires attendus, faute de candidats aux concours de recrutement. Ce déficit de stagiaires risque de se concrétiser par une augmentation des HSA pour les collègues que nous appelons à les refuser.

Le SNES-FSU rappelle ses demandes : que les stagiaires soient affectés sur le service du tuteur à hauteur d'un tiers temps, le tuteur étant lui même déchargé de ce tiers temps. Il n'y aurait plus alors de problèmes d'affectation pour les stagiaires, de problèmes d'emplois du temps entre tuteurs et stagiaires. Nous demandons également un véritable pré-recrutement, ainsi qu'un concours se déroulant après le M2 pour redonner au master sa dimension universitaire permettant de délivrer un véritable bac + 5, gage de la revalorisation nécessaire de nos métiers.

Le dispositif EAP ne correspond pas à nos attentes, ni à celles des étudiants si l'on en croit les difficultés à recruter, encore moins à celles des futurs tuteurs qui seront rémunérés 70 cts de l'heure pour cette mission. D'autant plus que le recrutement d'EAP dans un établissement pourrait se faire au détriment des poste d'AED.

Dans l'immédiat, nous demandons que :

- tous les stagiaires bénéficient de décharge, y compris les anciens contractuels, y compris les documentalistes.
- leurs conditions de stage s'améliorent en leur interdisant les heures supplémentaires, en ne les baladant pas à travers toute l'académie le jour de la formation
- un groupe de travail en présence des élus syndicaux pour l'affectation des stagiaires 15h et des M2
- la phase d'ajustement d'affectation des TZR soit rétablie en juillet et mise en place fin août

Concernant les M2, ils doivent également tous bénéficier d'une décharge, y compris ceux qui demanderaient à faire plus que les 6h du stage pour raisons financières. Ce pourrait être le cas de contractuels admissibles qui ne pourraient pas vivre d'un demi-salaire l'année prochaine.

Parmi les demandeurs, 835 TZR représentent 47 % de ceux qui souhaitent changer de situation, dont 587 ont 4 ans ou moins d'ancienneté dans la fonction, ce qui est révélateur de la difficulté des conditions d'exercice de ces personnels. Pour le SNES-FSU, ce sont ces conditions qu'il faut améliorer plutôt que de chercher à valoriser des éléments de barème pour la hors-classe qui intervient très longtemps après les années TZR.

Nous réitérons notre demande que les TZR extérieurs à l'académie bénéficient aussi des 40 pts TZR : ils sont 42 à en être exclus.

Enfin, pour terminer nous avons d'autres demandes concernant les barèmes : nous souhaitons qu'un bilan soit tiré au sujet des 1000 pts reconversion, en particulier en documentation, discipline qui va connaître une inflation du nombre de reconvertis suite au revirement de l'IG. Si nous saluons l'effort fait par les collègues qui entament ce lourd processus, il ne faut pas oublier ceux recrutés directement dans la discipline, qui n'ont que leurs 10 pts d'ancienneté par an à opposer aux 1000 pts reconvertis.

En documentation, nous demandons que, contrairement à ce qui vient de nous être annoncé lors du GT KM, qu'aucun poste ne soit bloqué avant le mouvement pour le dispositif de reconversion. (Ceci étant valable également pour les autres disciplines.)

Nous sommes également inquiets concernant certains vœux tout poste dans l'académie effectués par des personnels stagiaires ou ex-MCS. Il y en a plus que d'habitude : y aurait-il eu dysfonctionnement au niveau de la cellule mobilité ? Nous souhaitons qu'ils soient recontactés pour vérifier qu'ils ont bien mesuré les dangers de ces vœux.